



La Maison Liégeoise scrl

Société immobilière
de service public
agrée par la Société Wallonne
du Logement sous le n° 6140

T.V.A. BE 0402.416.772

Demande de désinsectisation

Vous pouvez demander l'intervention de nos services concernant la présence de cafards, de rongeurs (rats ou souris), d'araignées, de fourmis, d'asticots ou de puces dans votre appartement ou votre immeuble (communs : cages d'escalier, caves, ...).

Nous vous informons que ce type d'intervention fait partie des frais à charge de l'occupant du logement. L'intervention vous sera dès lors facturée par nos soins.

Le traitement contre les cafards, rongeurs ou araignées coûte 45 € HTVA, le traitement contre les fourmis ou les asticots coûte 50€ HTVA et le traitement contre les puces coûte 60€ HTVA.

Pour introduire votre demande d'intervention, nous vous demandons de nous retourner le talon ci-dessous dûment complété et signé pour confirmation de votre accord. Dès réception de ce document nous commanderons le travail et vous serez contacté par téléphone par l'entreprise pour convenir d'un rendez-vous d'intervention chez vous.

Liège, le

COUPON A NOUS RETOURNER POUR ACCORD

Je soussigné Monsieur/Madame..... , occupant le logement
sis à **l'adresse**, confirme ma demande
d'intervention contre les (préciser le **type d'insectes**) et
je marque mon accord sur le paiement de l'intervention par mes soins lorsque la Maison Liégeoise
m'adressera la facture correspondante au traitement demandé.

N° de téléphone pour vous contacter :

Signature :